

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 24 (1974)
Heft: 1

Artikel: Les orientations essentielles de la spiritualité des pères du désert d'après les "Paterica" arméniens
Autor: Leloir, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ORIENTATIONS ESSENTIELLES DE LA SPIRITUALITÉ DES PÈRES DU DÉSERT D'APRÈS LES «PATERICA» ARMÉNIENS

La présente étude est basée sur l'édition, à Venise, en 1865, des «Paterica» arméniens¹, et sur la traduction que je viens d'en faire². Selon les projets du chanoine Draguet, secrétaire général du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* de Louvain, cette traduction paraîtra en quatre fascicules successifs, dont le premier est sorti de presse tout récemment. L'objet de ma recherche, dans cet article, est d'essayer de déterminer, à partir des apophtegmes particuliers à l'arménien, ou des amplifications arméniennes d'apophtegmes déjà connus, ou des choix arméniens d'apophtegmes dans les collections existantes, en quoi les collections arméniennes et la spiritualité

N.B. Conférence donnée au Centre d'études orientales de l'Université de Genève, le 12 novembre 1973.

¹ *Vies des saints Pères, selon la double traduction des anciens* : vol. 1, p. 413-722 ; vol. 2, p. 5-504.

² Le travail présent se réfère à cette traduction par le sigle *Arm* (= Arménien) suivi de la mention du traité et du numéro d'ordre de l'apophtegme à l'intérieur du traité. D'autres abréviations interviennent au cours de l'article :

Alph = la collection alphabétique des apophtegmes = PG (Patrologia Graeca) 65, 76-440.

Daniel de Scété = *Vie et Récits de l'abbé Daniel de Scété* (VI^e siècle), dans la *Revue de l'Orient Chrétien*, 1900, p. 49-73, 254-271, 370-406, 535-564.

GUY = JEAN-CLAUDE GUY : *Recherches sur la Tradition grecque des Apophthegmata Patrum* (Subsidia Hagiographica, 36), Bruxelles, 1962.

NAU = la collection anonyme des apophtegmes = les 392 apophtegmes édités par F. NAU dans la *Revue de l'Orient Chrétien*, de 1907 à 1909, puis en 1912 et 1913, + ceux que mentionne le P. GUY, dans l'ouvrage cité plus haut, p. 64-74.

OUTTIER : *Patérimon* = DOM BERNARD OUTTIER : *Un Patérimon arménien* (*Vitae Patrum*, II, p. 505-635), dans *Le Muséon*, 84 (1971), p. 299-351.

PE = PAUL EVERGETINOS : *Συναγωγή τῶν θεοφθόγγων ῥημάτων καὶ διδασκαλιῶν τῶν θεοφόρων καὶ ἁγίων πατέρων*, 4 volumes, Athènes, 1957, 1958, 1964, 1966.

PJ = la collection systématique, telle qu'elle nous est connue par la traduction latine attribuée à Pélage (P) et Jean (J) = PL (Patrologia latina) 73, 855-1022.

S, S*, S** = les trois séries d'apophtegmes édités en syriaque par PAUL BEDJAN : *Acta Martyrum*, VII, 1897.

qu'elles représentent coïncident avec les autres recueils et dans quelle mesure elles auraient quelques accents particuliers. Il s'agit moins d'une étude proprement érudite que d'un effort de synthèse, sur le plan spirituel et théologique, des résultats d'un travail qui, j'espère, a été scientifique.

* * *

La sagesse à laquelle étaient parvenus les Pères du Désert, et qu'ils cherchaient sans cesse à développer et purifier, n'était pas le fruit d'une culture humaine et religieuse, au sens que nous donnons aujourd'hui à ces mots ; les Pères, en effet, lisaient peu. On s'étonnait de ne voir aucun, ou presque aucun livre, dans la cellule d'Antoine. Il répondit : « Mon livre, c'est la nature des choses créées ; il est à ma disposition chaque fois que je veux lire les paroles de Dieu »¹. Arsène avait reçu une formation soignée ; il était une exception, du moins parmi les Pères d'Égypte. Il n'attribuait d'ailleurs aucune importance aux études qu'il avait faites, et c'était une science plus élevée qu'il souhaitait. Comme il prenait avis d'un vieillard très simple, auquel il soumettait ses pensées, on lui fit remarquer : « Arsène, comment, possédant une telle instruction grecque et latine, interrogues-tu ce paysan sur tes pensées ? » Arsène fit cette réponse suggestive : « J'ai acquis, il est vrai, une instruction grecque et latine ; pourtant je n'ai jamais appris l'alphabet de ce paysan »². Peut-être est-il permis de rapprocher cette réflexion admirable d'Arsène de celle que devait faire, dix-sept siècles après lui, un des esprits les plus brillants de notre temps, le Père Teilhard de Chardin : « La meilleure philosophie, pour moi, sera toujours celle qui me permettra de sentir le Christ, nécessairement et partout »³. Il y a trois semaines, j'ai reçu d'un confrère, parti depuis une vingtaine d'années à la Martinique, et revenu à Clervaux en congé de repos, une réponse bien plus proche encore de celle d'Arsène. Lui ayant demandé sur quels points il me conseillait d'insister dans la direction spirituelle des prêtres et des religieux, il m'a répondu simplement, après un instant de réflexion : « Cherchez à inculquer moins une sagesse humaine que celle de Dieu, et surtout celle de la Croix du Christ, « folie pour les païens ». (I Cor. 1 : 23.)

Les Pères du Désert n'étaient donc pas des intellectuels, et ils ne nous ont laissé aucune édition savante. Ils avaient pourtant une

¹ *Arm* XII, 9 ; *PJ* IV*, 16 : 1018 B ; EVAGRE : *Traité pratique*, 92 ; édition et traduction par ANT. et C. GUILLAUMONT (*Sources Chrétiennes*, 171), Paris, 1971, p. 694-695.

² *Arm* XV, 59 ; *Alph*, Arsène 6 : 89 A ; *PJ* XV, 7 : 953 D ; S 229 : 785.

³ Cité par RENÉ D'OUINCE : *Un prophète en procès : Teilhard de Chardin et l'avenir de la pensée chrétienne*, Paris, 1970, t. 2, p. 144.

doctrine, des principes et des méthodes d'éducation spirituelle. Ils y étaient obligés, en partie par les problèmes que leur posaient leurs propres difficultés, plus encore par les conseils et la direction qu'on leur demandait. Car ils avaient des disciples ; Silvain, par exemple, en avait onze, qui habitaient dans des cellules distinctes, mais voisines¹ ; il avait la responsabilité de leur formation. Les Pères du Désert, surtout les plus estimés — ainsi Antoine, Arsène, Macaire, Pambo, Poemen, Sisoès — étaient en outre souvent consultés par d'autres anciens. Ils connaissaient d'ailleurs le partage et l'échange ; on raconte comment Silvain se promenait dans le désert de Scété avec quelques vieillards² ; chose semblable est dite d'autres anciens³. Ces rencontres, de même que celles des synaxes dominicales, étaient l'occasion de mises en commun des expériences, puis, grâce à ces dialogues, de rectifications éventuelles dans l'organisation de la vie personnelle et, plus encore, dans la direction des âmes. Peut-être était-ce déjà, à sa manière, bien modeste il est vrai, de la « dynamique de groupe »... ; l'« animateur de groupe » n'y manquait d'ailleurs pas, vu qu'un des Pères présents, renommé pour sa sagesse et sa sainteté, y jouait d'ordinaire un rôle prédominant.

I. DISCRÉTION

L'adaptation à des tempéraments divers, dont les dispositions d'accueil étaient plus ou moins grandes, posait parfois des problèmes délicats. Il ne faut pas s'imaginer, en effet, que les disciples des Pères acceptaient toujours sans objection ce qui leur était proposé. Daniel avait un disciple contestataire, qui discutait les décisions de son maître, le boudait parfois et, quand il n'était pas content de lui, le lui manifestait d'une manière radicale, à laquelle l'austère Daniel lui-même n'était pas insensible : il ne lui apportait pas son unique repas du jour. Daniel, pourtant, l'aimait beaucoup ; il acceptait les limites de son disciple et s'y pliait⁴. Il aurait pu le renvoyer et, sans difficulté, le remplacer. Pour le bien de cette âme, il préférait patienter.

Tous les Pères du Désert n'ont pas eu cette discrétion, et c'est pourquoi abbâ Poemen disait : « Beaucoup de nos Pères ont été vaillants dans l'ascèse, mais, dans la finesse, quelques-uns (εἰς, εἰς) »⁵.

a) *Discernement de miséricorde*

Les meilleurs des Pères ont eu pourtant le souci constant de ne pas trop exiger de leurs disciples, ni avant le moment opportun, et

¹ Cf. *Arm* XIV, 4 B, a ; *PJ* XIV, 5 : 948 D ; *S* 234 : 526 ; *PE* I, 35, 6 : 315.

² Cf. *Arm* XIV, 14 a ; *Alph*, Marc 2 : 296 A ; *PE* I, 35, 7 : 315.

³ Cf. *Arm* I, 19 et IV, 27 R ; *Alph*, Pambo 11 : 372 A.

⁴ Cf. *Arm* XIII, 10 B ; Daniel de Scété 9 : 254.

⁵ *Arm* XIX, 12 b ; *Alph*, 106 : 348 C.

leur influence tendait à obtenir des autres anciens la même réserve, la même indulgence, le même respect des moments de Dieu. A quelques vieillards qui le consultaient sur l'attitude à avoir vis-à-vis des frères qu'on voyait en train de dormir à la synaxe, Poemen répondait : « Lorsque je vois un frère qui dort aux vigiles, je mets mon coussin sous sa tête, afin qu'il puisse dormir plus commodément »¹. Aussi suggestive, et bien caractéristique des collections arméniennes, car elle est très peu citée en dehors d'elles, est l'anecdote suivante :

Un moine prenait d'ordinaire son repas avec un disciple dont la cellule était contiguë à la sienne. Par malheur, ce frère avait l'habitude, quelque peu agaçante pour son compagnon et père spirituel, de mettre pour le repas un pied sur la table. Le vieillard ne lui faisait cependant aucune remarque et, longtemps, il supporta la chose en silence. Finalement, sans doute exaspéré, il alla se confier à un autre ancien, excellent et plein de finesse. Celui-ci répondit : « Envoie-le-moi », ce qui fut fait. Lorsque vint l'heure du repas, et que la table fut prête, l'ancien, très promptement et avant que le jeune ait pu esquisser le moindre mouvement mit, lui, les deux pieds sur la table. Le jeune fut très choqué, et il ne put s'empêcher de dire, avec indignation : « Père, c'est inconvenant. » L'ancien retira aussitôt ses deux pieds, fit la métanie et dit : « Tu as raison, mon frère ; j'ai commis là un grand péché ; j'ai offensé Dieu ». Revenu chez son père, le frère ne se laissa plus jamais aller à cette incongruité.²

Le sage Poemen disait encore : « Si un frère a péché, et qu'il nie sa faute, disant : « Je ne l'ai pas fait », n'insiste pas, ne le réprimande pas. Sinon, tu risques de lui enlever la joie et de le jeter dans le désespoir. Dis-lui plutôt gentiment : Garde courage, frère, et veille à ne pas pécher ; ton langage suscitera sa pénitence. »³

Les anciens moines regrettaient tout accroc à l'évangile, et même aux observances, et ils s'affligeaient de toute manifestation de médiocrité. Pourtant, en même temps, ils ne s'en scandalisaient pas. Puisque Pachôme est plusieurs fois évoqué dans les collections arméniennes des apophtegmes, et que cette évocation du fondateur du cénobitisme, si sage, si humble et si charismatique, est une de leurs caractéristiques, je pense pouvoir citer ici un épisode de la *Vie de saint Pachôme et de saint Théodore*, car il reflète bien la doctrine des apophtegmes arméniens :

A la demande de Macaire, supérieur du monastère de Pachnoum, abbâ Orsisios avait dit à Théodore de se rendre pour quelque temps dans ce monastère, en vue d'y travailler à la boulangerie des moines

¹ *Arm* X, 34 R ; *Alph*, 92 : 344 C ; S 438 : 614.

² *Arm* IX, 18 ; S* 66 : 729.

³ *Arm* X, 42 ; *Alph*, Poemen 23 : 328 C ; PJ X, 48 ; 921 C ; S 601 : 677 ; PE IV, 48, A, 5 : 654.

et avec eux : « Après la Pâque donc, Théodore se rendit » au dit monastère. Or, comme il était encore dans le bateau, un frère qui ne le connaissait pas « s'approcha de lui qui était assis, et le voyant humble et tranquille comme un novice, lui dit : « Combien de temps as-tu passé chez les frères ? » — « Peu de temps », répond Théodore. Le frère dit : « Savais-tu le métier de boulanger avant d'entrer au monastère ? » — « Superficiellement, oui. » — « Eh bien, reprit le frère, si, quand tu seras entré dans la boulangerie, tu en vois qui rient abondamment ou se disputent, car dans le coenobion aussi il y a des gens de toute sorte, ne te scandalise pas ; mais attache-toi à ton ouvrage et aux frères vigilants. » — « Bien, répond Théodore. »¹

Ici, il est question de boulangerie. Ailleurs, ce sera le jardin ou la buanderie, ou le réfectoire, ou même la sacristie. De tout temps, il y a eu des moines n'accomplissant qu'à moitié le programme d'ascèse qui leur est proposé. Les moines cherchent Dieu, et même marchent vers lui, mais avec des zigzags, en esquissant souvent un pas en arrière après deux pas en avant, ou même parfois deux pas en arrière pour un pas en avant. Dans ces circonstances, le vrai moine met en pratique le conseil de l'interlocuteur de Théodore : sans juger qui que ce soit, ni se scandaliser, il s'attache à son ouvrage, aux frères vigilants, et aux observances prescrites.

Quelques grands principes, évoqués parfois par les Pères, commandent une telle patience et tolérance. Ainsi la règle formulée par Poemen, et essentielle dans la spiritualité des Pères : « Γενοῦ αὐτοῖς τύπος καὶ μὴ νομοθέτης », « Sois pour eux un exemple, et non un législateur. » Cette recommandation de Poemen est d'autant plus remarquable qu'elle est une réponse à un moine invité par des frères à leur faire des remarques. Poemen dit : « Non » ; garde-toi de les corriger ; mais « accomplis d'abord l'œuvre » que tu voulais leur conseiller ; « s'ils veulent vivre, ils verront d'eux-mêmes » quel est leur devoir.² Autre principe : « Ἡ πονηρία τὴν πονηρίαν οὐδαμῶς ἀναιρεῖ » « La méchanceté ne chasse nullement la méchanceté »³ et « un démon ne chasse pas un autre démon. »⁴ On ne chasse pas les démons de l'orgueil et de la luxure — ceux dont il est question le plus souvent chez les Pères — par les démons de la dureté et du despotisme tyrannique. Surtout, les Pères distinguaient fort bien l'impatience du saint

¹ A.-J. FESTUGIÈRE, O.P., *Les Moines d'Orient*, IV/2, *La première Vie grecque de S. Pachôme*, Paris, 1965, p. 226, § 121.

² *Arm* X, 112 R ; *Alph*, Poemen 174 : 364 C ; S 452 : 623 ; PE IV, 38, Γ, 15 : 569. Cf. OUTTIER : *Patéricon*, II, 101, p. 315 : « Si tu habites avec des frères, ne leur commande en aucune chose, pour que tu ne perdes pas ton fruit ».

³ *Arm* XVI, 7 R ; *Alph*, Poemen 177 : 365 A ; PJ X, 53 : 921 D ; PE II, 40, 6 : 367.

⁴ *Arm* V, 36 ; PJ V, 28 : 880 D ; NAU 180 ; PE III, 38 A, 17-20 : 498. Cf. Mt 12, 26.

vis-à-vis du péché de sa patience vis-à-vis du pécheur. Un texte des *Instructions* de Dorothee de Gaza est très suggestif à cet égard : « Les saints sont-ils donc aveugles ? Ne voient-ils pas les péchés ? Qui hait la faute autant que les saints ? Et pourtant, ils ne haïssent pas le pécheur, ils ne le condamnent pas, ils ne s'en détournent pas. Au contraire, ils compatissent, l'exhortent, le consolent, le soignent comme un membre malade ; ils font tout pour le sauver. Voyez les pêcheurs : quand, avec leur hameçon jeté dans la mer, ils ont pris un gros poisson et qu'ils perçoivent son agitation et sa révolte, ils ne le tirent pas aussitôt et inopportunément, car la ligne casserait et tout serait perdu. Mais ils lui donnent adroitement du fil et le laissent aller où il veut. Quand ils se rendent compte qu'il a perdu sa force et que son ardeur s'est calmée, ils se mettent à le tirer peu à peu. De même les saints attirent le frère par la patience et la charité, au lieu de le repousser loin d'eux avec mépris. Lorsqu'une mère a un enfant difforme, elle ne se détourne pas de lui avec dégoût ; elle prend plutôt plaisir à le parer et fait tout pour le rendre gracieux. C'est ainsi que les saints protègent toujours le pécheur, le disposent et prennent en charge pour le corriger au moment opportun et l'empêcher de nuire à un autre ; de cette manière, eux-mêmes progressent davantage dans la charité du Christ. » ¹

La « discrétion » des Pères se présente donc tout d'abord comme une finesse pédagogique, s'exprimant surtout dans la longue patience et l'extrême indulgence avec lesquelles ils forment les candidats à la vie monastique ; elle est, comme disent les collections arméniennes, un « discernement de miséricorde » ². Cette éducation spirituelle comportait d'ailleurs un don du cœur, une réelle affection pour le disciple, toujours appelé, dans la version arménienne, non « ordi », « filius », mais « ordeak », « filiulus », « (mon) petit enfant ». Les exigences des Pères du Désert sont des exigences d'amour. Leur discernement est donc très positif, car il part d'un préjugé favorable et d'un désir d'accueil ; on « discerne » en vue d'encourager, d'aider, de favoriser, de stimuler, non en vue de rejeter ou d'attrister. La Bruyère disait : « Ayez du cœur ; vous aurez toujours assez d'esprit. » Les Pères du Désert étaient persuadés de la vérité de cette parole ; ils cherchaient à être d'abord des gens de cœur, et ils montraient en cela beaucoup d'esprit.

¹ VI, 76. Edition et traduction par Dom. L. REGNAULT et Dom J. DE PRÉVILLE (*Sources Chrétiennes*, 92), Paris 1963, p. 280-283. J'ai modifié quelques détails de la traduction.

² *Arm* V, 6 A ; *Alph*, Nikon : 309 A ; PE II, 46, 7 : 400.

b) *Souplesse d'adaptation à l'événement*

La finesse des Pères se manifestait encore dans leur manière de résoudre certains problèmes délicats que connaît toute vie monastique, et notamment ceux de l'obéissance. Le Père Yves de Montcheuil a fort bien écrit : « ... Le but de l'obéissance religieuse n'est pas de mettre entre les mains des supérieurs des instruments faciles à manier, elle est de faire de la volonté de l'homme un holocauste digne d'être uni à l'obéissance du Christ »¹. Distinguons service et servitude ; acceptons de servir, refusons de nous asservir. « Servir » demande, chez le sujet, beaucoup d'esprit de foi, de pauvreté, d'accueil et de disponibilité ; ce sont là des dispositions primordiales sur lesquelles on ne saurait trop insister. « Ne pas s'asservir » exige, d'autre part, liberté d'esprit, courage, lucidité, pondération et réflexion. Les conseils de saint Benoît sur l'obéissance immédiate doivent être suivis à la lettre pour ce qui est de l'obéissance intérieure ; mais, pour ce qui est de l'obéissance extérieure, un temps de pensée, de dialogue et d'adaptation sera souvent requis. Si une telle conception de l'obéissance demande tant de qualités chez l'inférieur, il va de soi qu'elle n'en demande pas moins chez le supérieur ; il lui faut évidemment de la fermeté, mais aussi beaucoup de dépossession de lui-même, de souplesse, d'intelligence et d'humilité, car il s'agit de reconnaître le plan de Dieu sur chacun, et de l'accepter : « Respecter la conscience du prochain engendre l'humilité », disait abbâ Isaïe² ; c'était un principe fondamental chez les Pères du Désert. Pourtant, peu de supérieurs peuvent réunir tant de précieuses qualités, surtout à jet continu ; tous sont faillibles et peuvent commettre des erreurs de gouvernement et, s'il y a heureusement, et en grand nombre, des supérieurs qui ont un souci d'écoute de la vocation personnelle de chacun de leurs religieux, il y en a aussi qui n'en tiennent que médiocrement compte ou même pas du tout, moins d'ailleurs par mauvaise volonté que par manque d'humilité ou d'intelligence. Un moine ou religieux qui fait vœu d'obéissance se sait exposé à devoir subir parfois des supérieurs maladroits, voire même butors, et à recevoir, au moins de temps à autre, des ordres mal adaptés. Que faisaient nos Pères en ces circonstances ? Lorsqu'un tel commandement n'avait d'effet que pour eux-mêmes, les Pères y voyaient un moyen de croître en humilité et, parfois après objections raisonnables, d'autres fois sans retard, ils cherchaient à l'exécuter avec générosité et foi. Mais il pouvait arriver que l'effet d'un ordre entraînaît des désastres pour le prochain. Les Pères, alors, non seulement étaient beaucoup plus circonspects,

¹ *Le « Ressentiment » dans la vie morale et religieuse d'après M. Scheler, dans Recherches de Science religieuse* 27 (1937), p. 313.

² Cf. DOROTHÉE DE GAZA : *Instructions* IV, 56 (voir p. 43, note 1), p. 240-241.

mais ils parvenaient même parfois à se tirer d'affaire avec une élégance consommée, qui est tout à l'honneur de leur sagesse et de leur humour. Ici encore, je citerai une anecdote évoquée dans les deux collections arméniennes, mais fort peu attestée en dehors d'elles, et tout à fait caractéristique :

Un solitaire prudent et saint, venu d'autre part, voulait établir sa demeure au Désert des Cellules, mais aucune cellule n'était libre. Un ancien cependant, qui avait deux cellules, mit à sa disposition celle qu'il n'occupait pas, lui disant qu'il pouvait y demeurer tant qu'il n'aurait pas trouvé autre chose. Or, en partie à cause de sa renommée et de sa vertu, en partie parce qu'il était étranger, le nouveau venu reçut bientôt de nombreuses visites de moines qui venaient lui demander conseil et lui apportaient tout ce qui était nécessaire à sa subsistance. L'ancien qui l'avait accueilli, et qu'on venait fort peu voir, en conçut une terrible jalousie. A bout de patience, il dit un jour à son disciple : « Va trouver notre hôte, et dis-lui : « Quitte cette maison, car j'en ai besoin. » Le disciple se voyait chargé là d'un message fort désagréable ; il savait celui-ci dicté par des motifs qui n'avaient rien d'élevé ; il se rendait compte, en outre, que cette mesure brutale mettrait le moine étranger dans une situation très gênante et qu'elle serait un scandale pour les autres Pères. Il obéit pourtant, mais avec intelligence, car, allant trouver le solitaire, il lui dit : « Mon père m'a envoyé m'informer si vraiment rien ne te manque. » Le moine répond : « Dis-lui de ma part : « Je me recommande, père, à tes prières, car j'ai mal à l'estomac, et c'est fort pénible ! » Au retour, le frère dit à son père : « Le solitaire m'a répondu : « Je vais me mettre à la recherche d'une autre cellule, et je m'en irai dans deux jours. » A quoi le père répond : « Retourne, et dis-lui : « Si tu ne t'en vas pas de toi-même, je viendrai et te chasserai, contre ton gré, à coups de bâton ! » Chargé de ce message, plus déplaisant encore que le premier, le disciple repart et dit au solitaire : « Mon père a donc appris de moi que tu es malade ; il s'en est fort affligé et m'a envoyé te faire visite et prendre de tes nouvelles. » Le solitaire répond : « Retourne et dis à ton père de ma part : « Grâce à tes prières, je me porte maintenant beaucoup mieux. » Le disciple revient et dit à son père : « Le solitaire demande : « Permets-moi de rester jusque Dimanche, et alors je m'en irai. » Mais, le Dimanche venu, le solitaire n'était pas parti ; l'ancien prit donc son bâton, et il voulait sortir pour aller expulser son hôte. Le disciple s'interposa : « Laisse-moi partir le premier, de peur qu'il n'y ait là quelqu'un d'autre, et qu'il ne soit choqué de ton attitude. » Et, prévenant son père, il arrive le premier chez le solitaire et lui dit : « Mon ancien vient te faire visite, en vue de te prendre et conduire dans sa cellule. » En apprenant cette charité de l'ancien, le solitaire sortit à sa rencontre

et, le voyant à distance, il se prosterna et dit : « Ne te fatigue pas, père ; je viens à ta sainteté ; veuille me pardonner à cause du Christ. » Et, dit le récit, Dieu, voyant les œuvres du jeune disciple, lui accorda le pardon des fautes de son père ; il mit dans le cœur de celui-ci la componction, si bien qu'il jeta le bâton qu'il avait à la main, s'approcha promptement du solitaire, l'embrassa, le conduisit dans sa cellule et l'aima. Puis, prenant à part son disciple, il lui demanda : « Ne lui as-tu donc rien dit de ce que je t'avais prescrit de lui dire ? — Non, rien, père. » L'ancien s'en réjouit beaucoup et, après avoir fait honneur à son hôte et l'avoir laissé partir, il tomba aux pieds de son disciple en lui disant : « Désormais tu es mon père, et je suis ton disciple, car, à cause de ta sagesse, nos âmes à tous deux ont été sauvées. »¹

Cette manière d'agir du disciple se rattache à un principe, lui aussi fondamental chez les Pères : « Mieux vaut vraiment la discrétion (c'est-à-dire, ici, le discernement des circonstances)... qu'une parfaite observation de la loi. »²

Conformément au même principe, les Pères auront du mensonge une conception qui est de nature à faire froncer le sourcil aux moralistes un peu pointilleux, mais qui réjouira peut-être les gens de bon sens :

Répondant à une question de l'abbé Agathon, Alonius lui dit : « Si tu ne dis jamais de mensonge, tu commettras beaucoup de péchés ». Agathon demande : « Comment ? » Alonius répond : « Un homme qui a commis un homicide vient chercher un refuge chez toi. Or la police le recherche, en vue de l'exécuter ; les policiers t'interrogent : « Le meurtrier n'est-il pas venu chez toi ? » Si tu ne dis aucun mensonge, tu le livres à la mort par ta parole. Demeure plutôt sans une telle responsabilité devant le Seigneur, remets-lui le soin de cette âme et ne confie qu'à lui ta pensée »³. Peut-être pouvons-nous retrouver ici l'application d'un autre principe, explicitement formulé : Mieux vaut enfreindre un commandement mineur pour assurer l'observation d'un commandement majeur ; « mieux vaut enfreindre un commandement que d'en enfreindre beaucoup »⁴.

¹ *Arm* X, 23 ; *NAU* 451. Ma traduction de l'arménien est assez large. On trouvera une traduction plus stricte, faite sur le grec, dans Dom L. REGNAULT : *Les Sentences des Pères du Désert, Nouveau Recueil*, Abbaye Saint Pierre de Solesmes, 1970, p. 68-69.

² *Arm* X, 151 ; *S* 277 : 809.

³ *Arm* X, 20 ; *Alph*, Alonius 4 : 133 A. Cf. DOROTHÉE DE GAZA : *Instructions* IX, 102 (voir p. 43, note 1), p. 330-331. Après avoir cité cet apophtegme d'Alonius, Dorothee dit prudemment : « Si l'on se trouve ainsi pressé par la nécessité, on ne doit pas pour cela tenir le mensonge pour négligeable, mais le regretter, le pleurer devant Dieu... Il faut surtout que cela n'arrive que rarement, une fois entre mille... »

⁴ *Arm* X, 56 R ; *PJ* X, 93 : 929 B ; *NAU* 224 ; *S* 294 ; 550 ; *PE* IV, 19, Δ, 6 : 342.

c) *Mesure dans l'ascèse*

Si réfléchis, prudents et avisés dans la conduite des âmes, les Pères ont mis aussi beaucoup de mesure dans l'organisation de leur programme d'ascèse. Au moment où je commençais à étudier les collections arméniennes des apophtegmes, le chanoine Draguet m'a dit un jour qu'à son avis, toute la spiritualité des Pères du Désert se ramenait à la sentence d'abbâ Poemen : Τὰ ὑπέρμετρα πάντα τῶν δαιμόνων εἰσὶν, « Tout ce qui est au-delà de la mesure vient des démons »¹. Bien des préjugés seraient ici à redresser, car nous avons souvent tendance à prêter à tous les Pères du Désert des performances et des excentricités qui n'ont été le fait, ni des plus sages ni des plus saints. Un moine aussi excessif et véhément que Shenouté représente un écart vis-à-vis de l'authentique tradition des Pères du Désert. Aussi n'est-il jamais cité, je crois du moins, dans les « Paterica » arméniens.

Sans doute jugerions-nous l'ascèse de ces solitaires avec plus de sérénité et d'objectivité si nous nous rendions mieux compte, tout d'abord, que la plupart des moines d'Égypte venaient de milieux extrêmement pauvres et qu'ils avaient été habitués à une vie très dure, plus dure parfois que celle qui leur était proposée au désert. L'un d'entre eux ne faisait aucune difficulté à l'avouer à Arsène : il avait été jadis gardien de troupeaux, dormait à la belle étoile et par terre, mangeait du pain sec et, de temps en temps, un peu de poisson, buvait l'eau du Nil ; il se disait venu « de nombreuses tribulations à un grand repos », et reconnaissait avoir maintenant ce qu'il ne s'était jamais vu auparavant assuré² : une cellule et un lit, un minimum de nourriture et de l'eau non polluée.

Antoine disait, sans hésiter, que bien des gens, malgré des austérités multiples, sont loin de la voie de Dieu, simplement parce qu'ils ont manqué de discrétion³. Un autre ancien disait de même : « Nombreux sont ceux qui se sont épuisés (en austérités) et qui, néanmoins, s'en sont allés stériles et vides, parce qu'ils avaient manqué de discrétion. »⁴

Poemen déconseillait les excès d'ascèse, et il regrettait de s'y être laissé aller comme jeune moine, ne mangeant qu'un jour sur deux, voire même un jour sur quatre et, beaucoup plus rarement, un seul jour par semaine. Il disait plus raisonnable de manger une

¹ *Arm* X, 36 R, e ; *Alph*, Poemen 129 : 353 D ; S 286 : 810 ; PE III, 31, A, 9 : 373.

² *Arm* XV, 51 ; *Alph*, un Romain 1 : 385 C ; PJ X, 76 : 925 B ; PE IV, 46 A, 1-16 : 643.

³ *Arm* X, 1 ; *Alph*, Antoine 8 : 77 B ; PJ X, 1 : 912 B.

⁴ *Arm* X, 156 a ; NAU 222 ; PJ X, 91 : 928 D ; S* 33 : 715.

fois chaque jour, et modérément, de manière à éviter la satiété¹. Et un autre apophtegme des collections arméniennes donne ce programme d'ascèse : chaque jour, à l'heure de none, manger et boire modérément, « parler avec mesure, prier, psalmodier, veiller, ... avoir miséricorde pour les veuves et les orphelins. Trois vertus dépassent toutes les autres : la miséricorde, la prière et le jeûne. La miséricorde est supérieure à la prière et celle-ci au jeûne... »².

Au scandale de Pères moins discrets, Poemen autorisera un jeune moine à un travail jugé peu monastique, parce que c'est le seul travail qui équilibre et épanouit ce moine³. Les meilleurs des Pères du Désert avaient déjà compris combien il importe de laisser celui qui cherche à orienter sa vie découvrir et exprimer son propre objectif. Si vraiment il n'a pas les possibilités de l'atteindre, on tentera de l'en dissuader. S'il peut l'atteindre, on l'aidera à le réaliser, tout en veillant à harmoniser cet épanouissement personnel au bien commun. Comme le disait un jour un de mes confrères à un évêque (et cela vaut autant pour les moines que pour les prêtres diocésains) : « Ne visez pas seulement à avoir des prêtres pour des postes, mais aussi des postes pour vos prêtres », c'est-à-dire des postes qui répondent à leurs aspirations profondes et à leurs besoins. Chacun a son rôle dans la construction du monde ; ce n'est pas toujours celui que l'évêque ou le supérieur entrevoit au premier instant ; il doit respecter en chacun l'appel particulier de Dieu, tout en veillant à discipliner et purifier les attraites.

A quelqu'un dont les forces physiques sont très limitées, qui ne peut ni jeûner, ni veiller, ni travailler, Joseph de Panépho dira : « Si tu ne peux faire ces choses, garde-toi du moins de juger ton prochain, même pour une seule œuvre, et tu vivras par la volonté de Dieu »⁴. A un autre qui disait : « Je n'ai pas mangé de viande depuis trente ans », Minas répondait : « Combien d'années y a-t-il que tu n'as pas jugé ton frère, ni dit une parole inutile ? »⁵.

Un moine du nom d'Hilarion refusait la viande qu'Epiphane, moine et évêque de Chypre, lui offrait : il objectait en effet : « Depuis que je porte cet habit monastique, jamais je n'ai mangé de viande. » « Et moi », répondit Epiphane, « depuis que j'ai reçu cet habit, je n'ai jamais laissé quelqu'un se coucher dans une inimitié contre moi,

¹ *Arm* X, 53 ; *Alph*, Poemen 31 : 529 C ; PJ X, 44 : 920 C ; S 101 : 477 ; PE II, 18, 4 : 160 ; *Arm* XIV, 5 R ; OUTTIER : *Patéricon*, I, 44, p. 309.

² *Arm* X, 121.

³ *Arm* X, 41 ; *Alph*, Poemen 22 : 328 A ; PJ X, 46 : 920 D ; S* 76 : 733 ; PE IV, 44 A, 1-5 : 636.

⁴ *Arm* X, 15 R ; *Alph*, Joseph de Panepho 4 : 229 A ; PJ X, 31 : 918 A ; S 368 : 580 ; PE III, 2, B, 2 : 23.

⁵ *Arm* IV, 23 R.

et je ne me suis jamais couché dans l'inimitié contre quelqu'un. » « Pardonne-moi », conclut Hilarion ; « ta manière de vivre est préférable à la mienne. » ¹.

Les Pères savaient d'ailleurs qu'à trop chercher à mâter le corps, et à le priver du nécessaire, on le préparait à prendre sa revanche : « Si ton corps est malade, donne-lui ce dont il a besoin, et nourris-le ; si tu commets la sottise de (trop) le tourmenter, il finira par te réclamer des nourritures (coûteuses), que tu ne pourras lui fournir, et il te sera à charge » ². Il est peu intelligent d'imposer aux gens des privations qui les obligeront à des médicaments, à des consultations interminables de médecins et à des séjours dispendieux en clinique. Surtout, les Pères se rendaient compte que des mortifications exagérées, au lieu d'aider l'essor de l'âme, peuvent l'entraver. Si elles enlèvent au moine son équilibre physique, elles augmenteront les tentations, au lieu de les diminuer. Dieu, dit un apophtegme, « ne se complaît pas dans un labeur téméraire » ; une mortification généreuse, mais modérée et adaptée aux forces de chacun, et une mesure juste de prière sont des manifestations d'humilité de gens qui savent qu'ils ne peuvent rien obtenir sans la grâce de Dieu : « Ce n'est pas par tes efforts et tes labeurs que tu peux être délivré de tes pensées, mais par la miséricorde de Dieu » ³.

Le dernier traité des « Paterica » arméniens relate à cet égard le témoignage de Pachôme. Un ange lui était apparu, alors qu'il vivait encore seul dans une grotte. Il l'avait invité à rassembler des solitaires en communauté et à vivre avec eux. Et l'ange lui donnait ces directives : « Tu donneras à boire et à manger à chacun selon ses besoins, et tu prévoiras pour chacun un travail proportionné à ses forces. Tu n'empêcheras ni de jeûner ceux qui le désirent, ni de manger ceux qui le préfèrent. Tu passeras ta journée à t'occuper de leur formation spirituelle, et tu veilleras à la ferveur de leurs prières. Tu fourniras aux plus anciens des habitations où ils pourront demeurer à trois, et tu leur donneras pour nourriture tout ce qu'ils demanderont » ⁴. Ce texte manifeste un respect remarquable du don spirituel de chacun, de sa vocation propre, de son originalité ; les Pères du Désert n'ont pas été inférieurs à nos contemporains à cet égard. Ils leur ont même été supérieurs, car ils n'ont jamais été les esclaves d'un groupe, ce que sont malheureusement beaucoup de gens aujourd'hui.

d) *Joie*

Sans doute comprendra-t-on que, dans de telles conditions, la spiritualité des Pères du Désert n'a nullement été la spiritualité de

¹ *Arm* IV, 18 ; *Alph*, Epiphane 4 : 164 C ; *PJ* IV, 15 : 866 B.

² *Arm* X, 69 R ; *NAU* 592/49 ; *PE* II, 18, 10 : 162.

³ *Arm* V, 17 R ; *PJ* V, 40 : 886 A ; *NAU* 174 ; *S** 20 : 708 ; *PE* II, 26, 9 : 217.

⁴ *Arm* XIX, 21.

refoulement qu'on imagine parfois. Deux moines, pris de repentir quelque temps après avoir abandonné la vie monastique et s'être méconduits dans le monde, étaient venus confesser spontanément leurs fautes aux Pères et avaient demandé qu'on leur imposât des règles de pénitence. Elles leur furent prescrites identiques à tous deux. Or, au terme de cette pénitence, qui dura un an, l'un des deux moines était très pâle et paraissait exténué ; l'autre, au contraire, avait une mine resplendissante. On leur demanda quelles pensées ils remuaient durant leur temps de réclusion ; l'un répondit : « Je songeais aux péchés que j'ai commis et aux tourments qu'ils me préparent ; aussi mon corps et mes os se sont-ils desséchés » ; l'autre dit : « Je rendais grâce à Dieu, qui m'a délivré de cette turpitude et des tourments éternels, pour me ramener à cette vie angélique ; je pensais à Dieu, et j'étais dans la joie ». Les Pères dirent : « Les deux formes de pénitence sont bonnes, car s'attrister de ses péchés est bien ; mais se réjouir d'avoir renoncé au monde et au péché est mieux encore » ¹.

e) *Place parmi les vertus*

Conçue et pratiquée de cette manière, la discrétion avait, dans la doctrine des Pères, une place de premier plan : « la plus haute de toutes les vertus est la lumière de la discrétion », dit un apophtegme ², et c'est là « l'œuvre du solitaire » ³, affirme un autre. Et Dorothée de Gaza explique et insiste : « Car les vertus sont un milieu ; c'est la voie royale » ⁴.

Ces dernières citations nous invitent cependant à rechercher une précision plus grande. Saint Jacques demande qu'on ne néglige aucune vertu : « Aurait-on observé la Loi tout entière, si l'on commet un écart sur un seul point, c'est du tout qu'on devient justiciable » (2, 10). Sans doute est-ce dans l'esprit de cette recommandation de saint Jacques que Jean Colobos écrivait : « Je désire que l'homme prenne un peu de chaque vertu, et ne fasse pas comme certains qui s'attachent à une seule vertu, s'y cantonnent et n'exercent que celle-là, en négligeant les autres »...⁵. Dorothée de Gaza commente cette parole : « ... qui veut bâtir sa maison pour s'y abriter, doit la construire de chaque côté et l'assurer de toutes parts... il doit d'abord poser le fondement, qui est la foi. Car « sans la foi, dit l'apôtre, il est impossible de plaire à Dieu » (He 11, 6). Puis, sur ce fondement, il

¹ *Arm* V, 22 R ; *PJ* V, 34 : 882 D ; *NAU* 186.

² *Arm* X, 123 ; *NAU* 106 ; *S** 198 : 774 ; *S** 279 : 809 ; *PE* III, 31, A, 4 : 372.

³ *Arm* X, 105 ; *NAU* 93 ; *S** 307 : 816 ; *PE* III, 31, A, 3 : 372.

⁴ *Instructions* X, 106 (voir p. 43, note 1), p. 340-341.

⁵ *Arm* I, 32 ; *Alph*, Iohannes Colobos 34 : 216 A ; *PJ* I, 8 : 855 C.

doit bâtir un édifice bien proportionné. A-t-il l'occasion d'obéir ? qu'il pose une pierre d'obéissance ! Un frère vient-il à s'irriter contre lui ? qu'il pose une pierre de patience !... Ainsi, de chaque vertu qui se présente, il doit mettre une pierre à son édifice, et l'élever de la sorte tout autour avec une pierre de compassion, une pierre de retranchement de la volonté, une pierre de mansuétude, et ainsi de suite...

» Le bâtisseur doit aussi poser chaque pierre sur du mortier, car s'il mettait les pierres les unes sur les autres sans mortier, elles se disjoindraient et la maison tomberait. Ce mortier c'est l'humilité, car il est fait avec la terre, que tous ont sous leurs pieds... Une vertu sans humilité n'est pas une vertu... La maison doit avoir encore ce qu'on appelle des chaînages : il s'agit de la discrétion qui consolide la maison, unit les pierres entre elles et resserre le bâtiment, tout en lui donnant beaucoup d'apparence. Le toit, c'est la charité, qui est l'achèvement des vertus, comme le toit est l'achèvement de la maison »¹.

Humilité, discrétion et charité sont donc les trois vertus qui assurent, selon les Pères, la solidité, la cohésion et l'achèvement de l'édifice spirituel des vertus ; la discrétion est vraiment en excellente compagnie. Le motif de ce relief est sans doute, outre l'intuition charismatique des Pères du Désert, la place du discernement dans la morale néo-testamentaire. De fait, dans son ouvrage *Christ et le Temps. Temps et Histoire dans le christianisme primitif*, Oscar Cullmann écrivait, dès 1947 : « C'est le Saint-Esprit qui doit amener le croyant à marcher selon l'Esprit, mais, chez l'apôtre (saint Paul), cette action n'est jamais définie sous forme de commandements nouveaux. Au contraire, l'action du Saint-Esprit se manifeste tout d'abord dans le δοκιμάζειν, c'est-à-dire dans la capacité de prendre, dans toute situation donnée, la décision morale conforme à l'Evangile, et cela en connaissance de l'histoire du salut dans laquelle le Saint-Esprit représente un élément décisif. Ce δοκιμάζειν est la clé de toute morale néo-testamentaire » (p. 164). Un ouvrage récent, du Père Gérard Therrien, nous livre une étude fouillée du *Discernement dans les Ecrits pauliniens*². L'auteur insiste sur le caractère très concret du δοκιμάζειν : il s'agit de discerner, dans l'aujourd'hui et le moment présent de situations qui changent, « quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait » (Rom, 12 : 2). Un tel don suppose à la fois l'expérience, l'intuition et l'œuvre de l'Esprit ; il est le fruit d'une maturation en nous du travail de la grâce. Il demande beaucoup de souplesse, car il substitue à l'application

¹ DOROTHÉE DE GAZA : *Instructions* XIV, 150-151, (voir p. 43, note 1), p. 422-425.

² (*Etudes Bibliques*), Paris 1973.

rigide et matérielle des lois l'attention à l'événement, l'examen cordial et bienveillant des circonstances et des intentions, et des moyens de les accorder au mieux, dans une situation précise, au dessein de Dieu. Selon le P. Therrien (p. 60), ce « discernement de ce qu'il convient de faire *hic et nunc* pour réaliser la volonté de Dieu » serait « l'apport original de la pensée paulinienne ». J'ajouterai simplement à ce jugement que, dans toute l'histoire du christianisme, les plus grands des Pères des Déserts d'Égypte ont sans doute été les meilleurs témoins de l'utilisation de ce discernement, de cette *dokimasie*. A une époque où nous réclamons, et à juste titre, non une morale de bureau, mais une morale adaptée ou, comme on dit, collée au réel, et respectueuse de toutes les valeurs humaines, cette « discrétion » revêt une valeur particulièrement significative.

2. AUTHENTICITÉ

Dans la version grecque des Septante, « δοκιμάζειν » traduit l'idée de soumettre à l'épreuve, de choisir, d'éprouver par le feu, de purifier, de discerner ce qui est authentique de ce qui doit être rejeté au rebut ¹. Tel était d'ailleurs le sens chez les Grecs : « Discerner moyennant une épreuve au terme de laquelle on rejette le faux et le mauvais pour retenir l'authentique et le bon » ². Nous retrouvons ce sens chez saint Paul, lorsque, par exemple, dans II Cor. 8 : 8, il se dit : « τὸ τῆς ὑμετέρας ἀγάπης γνήσιον δοκιμάζων, cherchant à discerner l'authenticité de votre charité ». Tout naturellement donc, le culte du discernement, de la discrétion, par les Pères du Désert, provoquera chez eux la recherche constante d'une autre vertu, l'authenticité.

Son exigence a été mise en évidence par Silvain dans une formule très simple : « Malheur à l'homme qui porte un nom plus grand que ses œuvres » ³, qui, notamment, porte l'habit de moine, sans en avoir les vertus et la vie. Rapportant une sentence de l'abbé Ammonas, et la faisant sienne, Poemen dit : « Un homme peut demeurer cent ans dans sa cellule, sans apprendre comment il faut y demeurer » ⁴. Et Pambo, venu à Alexandrie à la demande de l'archevêque Athanase, et rencontrant dans la ville une prostituée, pleure certes sur le sort de cette âme, mais aussi parce qu'il n'a pas atteint, dans son effort pour plaire à Dieu, le zèle que cette femme déploie pour plaire aux hommes ⁵.

¹ *Ibidem*, p. 26.

² *Ibidem*, p. 15.

³ *Arm* X, 57 b ; *Alph*, Silvain 10 : 412 B.

⁴ *Arm* II, 37 R ; *Alph*, Poemen 96 : 345 A ; S 498 a : 637 ; PE I, 41, 8 : 372.

⁵ *Arm* III, 12 R ; *Alph*, Pambo 4 : 369 B ; PJ III, 14 : 862 B ; PE III, 4, B, 3 : 77.

Les moines d'Égypte ont la plus grande estime de leur vocation ; ils disent que, par la virginité et la prière incessante, elle est une vie angélique ; les moines ont pour mission de remplacer dans la louange de Dieu les anges déchus ¹. Aussi sera-ce une gloire pour un roi de devenir moine, mais une honte pour un moine de retourner au siècle, même s'il doit y devenir roi ².

Ils remarquent pourtant, d'autre part, que beaucoup de gens du monde n'acceptent aucune compromission avec le mal, et vivent même dans une sainteté pleine de gravité et de miséricorde, alors que l'on rencontre parfois des moines gloutons, fornicateurs et sans charité. Parce qu'ils portent l'habit monastique et le nom de moines, et qu'ils font beaucoup de prières, on les considère comme des gens parfaits. En réalité, l'oubli de la pénitence en vue de laquelle Dieu les a appelés à la vie monastique, et la négligence de la volonté de Dieu, à laquelle ils préfèrent leur propre volonté, les dirigent droit vers l'enfer. Il est en effet bien des péchés que Dieu supporte de la part des mondains, car tant de circonstances les excusent ! Les anachorètes, au contraire, n'ont aucune excuse à alléguer, et ils seront, dès lors, jugés plus sévèrement ³.

3. FEU

Malgré le rôle capital de la discrétion dans la spiritualité des Pères, il ne peut être question d'édulcorer leur message ni de voir dans leur souci de mesure un accueil de la médiocrité. Leur vie était, au contraire, très austère : « Je porte l'habit depuis soixante-dix ans, disait Théodore de Phermé, et pas un seul jour je n'ai goûté le repos » ⁴. Aucun moine ne peut espérer recevoir le sceau de l'Esprit saint sans afflictions et fatigues, dit un autre apophtegme ⁵.

a) *Vie de feu*

Or ce zèle coûteux est exprimé par une image caractéristique, celle du feu. Seuls vont rapidement et sûrement vers le Seigneur ceux qui se dirigent vers lui avec des ailes de feu ⁶. Et le moine doit avoir en lui-même un feu, celui de la divine charité, grâce auquel il brûlera toutes ses passions ⁷.

¹ *Arm* I, 23 R a ; *PE* I, 22, 12 : 201.

² *Arm* X, 94 ; *PE* I, 31, 3 : 271.

³ *Arm* I, 73 R et 74 R ; *GUY* 604 ; *S* 284 : 548.

⁴ *Arm* VII, 1 ; *Alph*, Théodore de Phermé 2 : 188 A ; *PJ* VII, 5 : 893 C ; *S* 211 : 518 ; *PE* I, 41, 10 : 373.

⁵ *Arm* VII, 30 R.

⁶ *Arm* XVIII, 85 ; *Alph*, Iohannes Colobos 14 : 208 C ; *PJ* XVIII, 8 : 981 A ; *S** 39 : 717 ; *PE* I, 25, 5 : 215.

⁷ *Arm* XIX, 23 R ; *NAU* 113 ; *S** 317 : 817 ; *PE* III, 31, A, 13 : 373. Voir de même *Arm* X, 39 R.

b) *Prière de feu*

Le feu est évoqué notamment à propos de la prière, qui ne peut être molle, mais doit être, au contraire, extrêmement fervente. Les dix doigts de l'abbé Joseph de Panépho devenaient dix lampes ardentes, lorsqu'il priait¹. Un frère, au désert de Scété, arrivant chez Arsène et regardant indiscrètement par la fenêtre, l'avait vu tout en feu². Un moine, d'abord évêque, mais qui, dans une période de persécution, mis à la torture, avait finalement accepté de sacrifier aux idoles, était venu expier sa faute au désert. A la suite de quarante-huit ans d'austère pénitence, il éprouvait enfin le pardon et la consolation du Seigneur. Après l'ultime oraison qui précéda immédiatement sa mort, il revint le visage entièrement en feu vers un frère qui lui faisait visite et allait bientôt l'ensevelir et l'enterrer³.

c) *Eucharistie et feu*

Surtout l'image du feu est mise en relation avec la célébration de l'eucharistie. Sans doute ce trait-ci est-il dû à une influence syrienne. La liturgie syrienne appelle l'Eucharistie *gmawerto'*, charbon ardent, braise ardente, et la formule de distribution de la communion dans la liturgie syro-catholique est : « La braise ardente et purifiante du corps et du sang de Notre-Seigneur est donnée aux vrais fidèles »⁴.

L'abbé Marcel, dans la Thébaïde, se préparait toujours très soigneusement à la synaxe dominicale, notamment par la méditation silencieuse de quelques paroles de la sainte Ecriture ; durant la synaxe, il voyait l'église tout en feu ; la synaxe achevée, le feu disparaissait⁵.

Un frère qui avait douté de la présence du Christ sous les espèces du pain et du vin vit un dimanche, grâce à la prière de ses frères, le diacre devenir une colonne de feu pendant qu'il lisait l'évangile, et les paroles qui sortaient de sa bouche étaient comme des étincelles. A nouveau, pour la consécration et la fraction, il vit une colonne de feu descendre du ciel ; elle précédait des multitudes d'anges⁶. Un évêque, ayant demandé à un prêtre très simple et sans grande culture, mais droit et sans tache, de célébrer le saint sacrifice en sa présence, il avait été stupéfait de le voir, durant le sacrifice, comme du feu et dans

¹ *Arm* XII, 5 R ; *Alph*, Joseph de Panépho 7 : 229 C ; PJ XII, 8 : 942 A ; S 297 : 552 ; PE IV, 10, B, 10-11 : 251.

² *Arm* XVIII, 9 ; *Alph*, Arsène 27 : 96 B ; PJ XVIII, 1 : 978 A ; S 618 : 685 ; PE IV, 10, B, 19-20 : 251.

³ *Arm* XIX, 27 ; PJ III*, 12 : 1010 C.

⁴ L'Eucharistie est encore appelée dans la liturgie syrienne *gawzalto' dnouro'*, flamme de feu, et un chant syro-chaldéen, entonné durant la distribution de l'Eucharistie, appelle celle-ci *salhebito' dnouro'*, étincelle de feu.

⁵ *Arm* XVIII, 22 ; NAU 567 ; PE IV, 29, Γ, 1-2 : 494.

⁶ *Arm* XVIII, 18 R.

le feu. Comme, après la célébration, il disait au prêtre son étonnement, il avait reçu cette réponse admirable : « Est-il possible à un prêtre d'offrir le corps et le sang du Christ, sans entrer dans le feu divin ? »¹

La mesure des Pères dans l'ordre ascétique a donc préparé pour eux le dépassement de toute mesure dans l'ordre mystique ; la discrétion de leur ascèse leur a valu le charisme du feu, récompense de la sagesse et de la finesse de leur ardeur ; Dieu aime un don intelligent, et il le bénit.

On me demandera sans doute, en conclusion de cet exposé, si ces traits de discrétion, authenticité et feu, tels que je les ai présentés, sont vraiment propres aux collections arméniennes des apophtegmes, s'ils ne sont pas plutôt communs à tous les traités des sentences des Pères du Désert. Ils sont communs, répondrai-je, mais ils ont dans les collections arméniennes un relief tout spécial.

LOUIS LELOIR.

Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg)

¹ *Arm* XIX, 21 R ; *NAU* 639 ; *PE* IV, 29, Γ, 3-7 : 494.